



Réception fin de chantier garage

Par **plu78**, le **09/02/2019** à **11:48**

Bonjour,

J'ai fait construire via une entreprise un garage attenant à ma maison.

L'entreprise m'a fixée une date de réception fin de chantier et paiement du solde .

Tous les postes ont été réalisés mais certains pas complètement (manque des scellements, détérioration de bordures de jardin lors des travaux pas réparées)

Ai je le droit:

- de retenir 5% du montant du contrat?
- ou de retenir une somme estimée au coup des travaux qui restent à finir?

merci

Par **chaber**, le **09/02/2019** à **13:22**

bonjour

Lors de la réception il vous faire les réserves sur les finitions non exécutées en retenant les 5% qui vous verserez à la fin complète des travaux